

L'HABITATION

L'APPLICATION DU PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS À PRIX MODIQUE DANS LES PETITES VILLES

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre d'État responsable de l'habitation.

Peut-il dire si les résultats du programme-cadre de 200 millions de dollars pour la construction de logements à prix modique sont concluants et envisage-t-il de renouveler ce programme pour 1971 et de le rendre applicable dans les petites villes?

[Traduction]

L'hon. Robert K. Andras (ministre sans portefeuille): Monsieur l'Orateur, le programme novateur de 1970, dont l'enjeu est 200 millions de dollars, produit de nombreux résultats que nous sommes en train d'évaluer. Je ne dis pas que tout ce que nous avons entrepris dans le cadre du programme était bon, mais le programme est en général efficace. Nous avons l'intention de le poursuivre au cours de 1971, en adoptant des principes semblables, tout en nous écartant un peu de la forme qu'il revêtait en 1970.

* * *

LA SANTÉ

L'ASSURANCE-HOSPITALISATION—LA MODIFICATION DES EXIGENCES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social nous dirait-il si, en raison des consultations qu'il poursuit avec les provinces en vue de trouver une formule plus souple pour le financement du régime d'assurance-hospitalisation, le gouvernement fédéral est disposé à modifier certaines des exigences fondamentales qu'il avait d'abord fixées? Je crois qu'il y avait quatre conditions essentielles. Le gouvernement modifie-t-il maintenant l'une ou l'autre de ces quatre conditions en vue d'assouplir les méthodes de financement?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Non, monsieur l'Orateur.

* * *

LES FINANCES

PROPOSITION DE DÉGRÈVEMENTS FISCAUX POUR LES CONTRIBUABLES PRIVÉS DES ALLOCATIONS FAMILIALES

M. A. D. Alkenbrack (Frontenac-Lennox et Addington): Monsieur l'Orateur, en respectant l'ordre de présence des ministres je devrais adresser normalement ma question au ministre des Finances lundi, mais, étant donné son urgence, je dois la poser maintenant au premier ministre. Le gouvernement indemniserait-il au moyen de dégrèvements fiscaux plus élevés pour chaque enfant, les gens qui vont vraisemblablement être privés de leurs allocations familiales?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le gouvernement a fait connaître sa position dans le Livre blanc et nous sommes tout à fait disposés à étudier toutes instances faites à ce sujet et d'où

[Le très hon. M. Trudeau.]

qu'elles viennent. Si le député désire exposer sa thèse et trouver les fonds nécessaires, nous l'écouterons volontiers.

LES ROUTES

MONTRÉAL—L'AUTOROUTE EST-OUEST—POUR PARLERS ENTRE OTTAWA ET QUÉBEC

[Français]

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question à l'honorable ministre des Travaux publics, de façon qu'elle soit plus conforme au Règlement de la Chambre et plus acceptable par le ministre.

Peut-il dire si le gouvernement a l'intention de modifier ou de faire modifier le tracé de l'autoroute est-ouest à Montréal, à la suite des objections posées par l'honorable secrétaire d'État, le député d'Hochelaga?

M. l'Orateur: Je ne crois pas que l'honorable député puisse poser la question en ces termes. S'il veut se contenter de poser sa question, sans le corollaire, je crois qu'elle serait plus acceptable. De toute façon, le ministre voudra peut-être y répondre.

[Traduction]

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, le ministre n'a pas particulièrement envie de répondre. Le programme d'aménagement de la route transcanadienne se termine le 31 décembre prochain, et le Québec sera responsable de toutes projections ou renseignements qu'elle pourrait fournir. Il vaudrait mieux, je crois, adresser à mon honorable ami, le ministre de l'Expansion économique régionale, toute question relative à notre participation éventuelle.

[Français]

M. Valade: Monsieur l'Orateur, pourrais-je profiter de l'invitation du ministre des Travaux publics et demander au ministre de l'Expansion économique régionale si le tracé, tel que proposé par la province de Québec, sera définitivement accepté par le gouvernement fédéral?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Je n'ai pas été informé du tracé, monsieur l'Orateur. Je vais m'enquérir et je pourrai peut-être donner une réponse plus tard.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CAS DES ANCIENS EMPLOYÉS DE LAPALME—PROPOSITION D'EMBAUCHE À LA FONCTION PUBLIQUE

[Traduction]

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement...

M. l'Orateur: Le député invoque-t-il le Règlement?

M. Paproski: Oui monsieur.

M. l'Orateur: La présidence va permettre au député d'inoquer le Règlement, mais la période des questions est expirée.

M. Paproski: Monsieur l'Orateur, il y a environ 20 minutes j'ai demandé au premier ministre s'il ferait quelque chose pour ces pauvres gens dehors afin qu'ils puis-